Agrichim Metamitron

Nocif

Dangereux pour l'environnement

NUMÉRO D'AGRÉATION : 8585/B
MATIÈRE ACTIVE : METAMITRONE
TENEUR : 700 G/L
TYPE DE FORMULATION : SUSPENSION CONCENTRÉE (SC)
CLASSE DE TOXICITÉ : B
UN 3082

HERBICIDE SÉLECTIF POUR COMBATTRE LES ADVENTICES DICOTYLÉES ANNUELLES EN CULTURE DE BETTERAVES SUCRIÈRES ET FOURRAGÈRES.

RISQUES PARTICULIERS
- Nocif en cas d'ingestion. R22
- Toxique pour les organismes aquatiques. R51

MESURES DE PRÉCAUTION
- Conserver hors de la portée des enfants. S2
- Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. S13
- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. S20/21
- Ne pas respirer les aérosols. S23
- En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. S46
- Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. S35
- Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. S61
- Ne pas pénétrer dans des cultures/surfaces traitées avant que le dépôt de pulvérisation ne soit complètement sec. SPo

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

MODE D'EMPLOI:
Pour combattre les dicotylées annuelles, spécialement la camomille, le chénopode blanc et la morelle noire avec une efficacité à l'égard du pâturin. La dose la plus élevée sera utilisée sur les sols lourds et/ou riches en matière organique.
Appliquer maximum 4,9 kg métamitrone m.a./ha/année.

En pré-semis et pré-émergence (BBCH 00-09)
Doses: 3-5 ltr/ha selon le type de sol et la flore adventice prévue. Maximum 1 pré-émergence application. En pré-émergence la dose la plus faible sera retenue si un retraitement avec un herbicide racinaire est prévu en post-émergence.
Cet herbicide peut être utilisé en mélange avec un produit anti-graminées en traitement en pré-semis ou en pré-émergence (produit à base d'éthofumésate).

Application de post-émergence (BBCH 10-18)
Doses: 2-3 ltr/ha selon le type de sol et la flore adventice prévue.
Il peut être nécessaire de porter la dose à 4-5 ltr/ha en cas de présence d'adventices développées surtout lors d'un traitement en période sèche et froide. Dans les cas exceptionnels (traitement de rattrapage), la dose peut être portée à 7 ltr/ha. Si la flore adventice est déjà présente, en mélange avec un additif ou avec un herbicide de contact (320-640 g/ha de phenmédiphame; ou 60-120 g/ha de phenmédiphame + 20-40 g/ha de desmédiphame + 120-240 g/ha d'éthofumésate) éventuellement renforcé par un additif (huile émulsionnable).

Stades d'application
- à partir du stade cotylédonnaire étalé de la betterave: 2 ltr/ha seul ou en mélange avec un additif (0,15 à 0,20 %);

Agricultural Chemicals nv/sa
Mgr. Eestermansstraat 23
2328 Meerle (Hoogstraten) - België
Telefoon: 03-3150876 Telefax: 03-3150904
E-mail: info@agrichem.be Webpage: www.agrichem.info

Agrichim Metamitron (suite)

Nocif

Dangereux pour l'environnement

NUMÉRO D'AGRÉATION : 8585/B
MATIÈRE ACTIVE : METAMITRONE
TENEUR : 700 G/L
TYPE DE FORMULATION : SUSPENSION CONCENTRÉE (SC)
CLASSE DE TOXICITÉ : B
UN 3082

- à partir du stade 2 feuilles: seul ou en mélange avec un additif;
- au stade "deux à quatre vraies feuilles" de la betterave: en mélange avec un herbicide de contact à base de phenmédiphame ou phenmédiphame + desmédiphame + éthofumésate.
  Les doses précitées peuvent être réduites lors de traitement localisés.

La dose approuvée correspond à la dose minimale assurant une efficacité optimale dans la plupart des cas. Dans un système de lutte contre les adventices à application fractionnée et à mélanges herbicides en après germination (système FAR), les doses citées ci-dessus peuvent être diminuées sous la responsabilité de l'utilisateur en fonction du stade de développement des betteraves et des adventices. Dans un tel système, il est possible d'appliquer à partir de stade cotylédon des mélanges d'Agrichim Metamitron avec des herbicides de contact à base de Phenmédiphame (et d'Éthofumesate) ou de Phenmédiphame + Desmédiphame + Éthofumesate, éventuellement renforcés par un adjuvant. Lors d'une diminution des applications, ne pas dépasser la dose maximale ou raccourcir le temps de repos avant la récolte.

Remarques:
Pour un usage optimal et en toute sécurité d'Agrichim Metamitron et des mélanges avec phenmédiphame, phenmédiphame + desmédiphame + éthofumésate, éthofumésate ou additifs, il faut tenir compte de ce qui suit:

- Lors de mélanges, il faut tenir compte des doses d'emploi du partenaire.
- Il est déconseillé d'utiliser le produit en mélange avec un insecticide ou un engrais liquide.
- Pulvériser uniquement sur une betterave saine et endurcie.
- Ne pas appliquer le produit si les plantes souffrent d'un affaiblissement dû par exemple à: des attaques d'insectes, des gelées nocturnes ou un herbicide.
- Ne pas utiliser le produit par temps très ensoleillé. Dans ce cas traiter de préférence le soir.

Prescription de mélange:
Pulvériser au moyen d'un appareil parfaitement entretenu. Le volume de pulvérisation conseillé s'étend de 150 à 300 ltr/ha d'eau. Le réservoir de pulvérisation doit être partiellement rempli avec de l'eau, ajouter ensuite en premier l'additif, suivi du composant à base de phenmédiphame, puis des autres composants de mélange et en dernier lieu d'Agrichim Metamitron. Laisser le mélangeur en fonctionnement durant toute l'opération de remplissage et de pulvérisation.

Cultures suivantes:
En cas d'échec au niveau du semis de betterave et après une application d'Agrichim Metamitron, un nouveau semis de betterave ou de betterave rouge peut être réalisée sans travail du sol. Les cultures de maïs et de pommes de terre peuvent être cultivées après le labour du sol.

INSTRUCTIONS DE PREMIERS SOINS

S'il y a présomption d'empoisonnement, avertir immédiatement un médecin et appeler le Centre Antipoisons (070 245 245).

Inhalation
Air frais, repos.
En cas de symptômes, consulter un médecin et lui montrer l'étiquette ou l'emballage.

Agricultural Chemicals nv/sa
Mgr. Eestermansstraat 23
2328 Meerle (Hoogstraten) - België
Telefoon: 03-3150876 Telefax: 03-3150904
E-mail: info@agrichem.be Webpage: www.agrichem.info

Agrichim Metamitron (suite)

Nocif

Dangereux pour l'environnement

NUMÉRO D'AGRÉATION : 8585/B
MATIÈRE ACTIVE : METAMITRONE
TENEUR : 700 G/L
TYPE DE FORMULATION : SUSPENSION CONCENTRÉE (SC)
CLASSE DE TOXICITÉ : B
UN 3082

Ingestion
Rincer la bouche.
Faire boire de l'eau.
Consulter le Centre Antipoisons pour savoir si la prise de charbon de bois en suspension dans l'eau est indiquée.
Appeler le service 100, une hospitalisation est indiquée.

Contact avec la peau
Rincer abondamment à l'eau ou prendre une douche pendant 15 minutes.
Enlever entre-temps les chaussures et les vêtements contaminés.
En cas de symptômes, consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Projection dans les yeux
Rincer abondamment à l'eau pendant 10 minutes.
Ne pas faire couler l'eau vers l'œil non atteint.
Porteurs de lentilles de contact : enlever si possible les lentilles de contact, puis rincer.
En cas de symptômes, consulter un médecin.

REMARQUES POUR LE MÉDECIN
- **Prise en charge** : traitement symptomatique.
- Jusqu'à présent, seul des données selon des expérimentations sur animaux étant disponibles et que peu ou pas de cas chez l'homme n'ait été rapporté, il est conseillé **une observation en milieu hospitalier**. Contacter le Centre Antipoisons pour plus d'information.

EMBALLAGES VIDES ET SURPLUS DE TRAITEMENT
L'emballage vide de ce produit doit être rincé à l'eau suivant un système manuel (trois agitations successives) ou par un système de nettoyage à l'eau sous pression placé sur le pulvérisateur. Les eaux de nettoyage devront être versées dans la cuve de pulvérisation. L'emballage ainsi rincé devra être ramené par l'utilisateur au point de ramassage prévu à cet effet. Diluer le surplus de traitement au moins 10 fois et les appliquer sur la parcelle déjà traitée suivant les prescriptions d'emploi. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fosses avec le produit ou l'emballage vide. L'emballage ne peut, en aucun cas, être réutilisé à d'autres fins.

NOTE:
Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages résultant du transport, du stockage et de l'utilisation de nos produits.

Agricultural Chemicals nv/sa
Mgr. Eestermansstraat 23
2328 Meerle (Hoogstraten) - België
Telefoon: 03-3150876 Telefax: 03-3150904
E-mail: info@agrichem.be Webpage: www.agrichem.info